

# Un comité combat la fusion de Blonay et Saint-Légier

## Scrutin

**Les opposants appellent à refuser le projet qui sera voté en mai. Et souhaitent «un vrai débat»**

«Aucune projection budgétaire liée aux frais induits par la fusion n'a été établie», s'emporte Jean-Marc Nicolet. Il est l'un des quatre membres du comité du «non» à la fusion Blonay-Saint-Légier qui vient de se former, avec André Grivel, autre Blonaysan, et les deux Saint-Légerins, Marie-France Vouilloz Burnier et Jean-François Greset.

Les opposants, qui refusent le projet de fusion soumis au vote le 17 mai, estiment que les collaborations entre les deux communes fonctionnent «très bien». Et que «rien ne justifie ce mariage d'affaires concocté dans les cuisines artisanes avec un arrière-goût de globalisation». Ils pensent qu'une fusion éloignera la population des centres de décision.

Le groupe invoque aussi un «déni de démocratie» lors du processus de rapprochement: «Seules deux séances d'information, quelques publications aux allures de service après-vente et une consultation prétexte sur le nom de la future commune ont précédé l'élaboration de la convention de fusion.» Selon eux, la réunion des deux villages diluerait

surtout l'important endettement de Saint-Légier: «Blonay s'impose un plafonnement de sa dette, prenant du retard dans ses investissements, alors que Saint-Légier ne maîtrise pas sa politique financière.» Pour les adversaires de la fusion, aucun argument financier ne justifie le projet de fusion, «alors que la contribution cantonale promise de 750 000 francs sera en grande partie absorbée par la mise à niveau des deux systèmes informatiques aujourd'hui peu compatibles».

Le comité du «non» juge en outre que les cinq groupes de travail, composés d'un grand nombre d'élus, étaient peu représentatifs, avec un déficit d'élus et de personnes de la société civile. Il considère également que leurs rapports de synthèse étaient orientés: «Ils n'ont pas été mis en discussion devant les Conseils communaux et ont été résumés de manière partielle dans le rapport final. Le document de synthèse ne met en avant que les points positifs de l'analyse de la situation et laisse de côté les questions encore ouvertes, voire les doutes exprimés dans les rapports intermédiaires.» Pour ces raisons, les opposants ne veulent pas d'un «mariage forcé». Mais souhaitent néanmoins ouvrir le débat, notamment sur leur site [www.crofflette.ch](http://www.crofflette.ch).

**Claude Béda**